

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## A Travers Nos Régions

MOANDA : LES CHEFS DE QUARTIER FACE AU NOUVEAU PRÉFET DE LA LEBOMBI-LEYOU



Photo : Arnaud Mihinbou

UN mois après sa prise officielle de fonction, le préfet du département de la Lebombi-Leyou, Christian Dominique Ndjogho Cognot, a échangé à l'Hôtel de Ville de Moanda, avec les différentes composantes administratives de la localité. Le cas des 19 chefs de quartier de la cité minière, chef-lieu du département de la Lebombi-Leyou. Entre autres témoins, le maire de la cité minière, Bernard Moulonda, qui a présenté à l'ensemble des auxiliaires de l'administration le nouveau préfet. Ce dernier, tout en expliquant à ses hôtes leurs rôles et missions, a dit que " les chefs de quartier doivent remonter au niveau du maire les problèmes rencontrés dans les quartiers afin que des solutions soient trouvées ". La lutte contre l'insécurité, l'insalubrité, les litiges fonciers et la destruction des fontaines publiques (ou de leur gestion rationnelle) sont autant de points évoqués par Christian Dominique Ndjogho Cognot et les siens. Histoire, selon eux, de préserver la paix sociale et le bien-être des populations. Au nom de ses pairs, Isidore Mbioko a rassuré leur interlocuteur quant à la bonne réception de sa communication.

## PORT-GENTIL : MAIS OÙ EST DONC PASSÉE LA SOLIDARITÉ ?



Photo : NGUIMBI Julie

NOËL 2023 est rentré dans l'histoire. Un fait sautait aux yeux de ceux qui ont vécu cette commémoration pendant au moins ces dix dernières années : le silence assourdissant des chantres de la solidarité. Étonnant tout de même ! En effet, les Gabonais étaient habitués, avant, pendant et même après, à l'organisation tous azimuts d'arbres de Noël, au nom de la solidarité prônée (avant ce 30 août 2023) au sommet de l'État. On en est à se demander où sont passés tous ces bons Samaritains sortis sèchement des écrans radar pour se tapir dans l'ombre. C'est à croire qu'on vivait l'ère de la politique spectacle, du tape-à-l'œil n'ayant qu'un seul but : plaire au chef et bénéficier de ses grâces. Apparemment, tout ce tintamarre ne reposait sur aucune conviction, aucune philosophie, aucun idéal. Les familles économiquement faibles de Port-Gentil ont vainement attendu ces visiteurs périodiques et circonstanciels, qui se complaisaient, pour perpétuer leur suprématie, à "donner du poisson au lieu d'apprendre à pêcher". Une tendance que veut inverser les auteurs du "coup de libération" du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) du 30 août dernier, en encourageant, à travers des actions concrètes, l'auto-emploi, la création des PME.

AMM & RAD

## Franceville/Justice : c'est la rentrée !



Photo : Nadège Ontounou

Le ministre de la Justice, Paul Marie Ngondjout, avec les officiels et les magistrats promus au sortir des audiences solennelles.

Nadège ONTOUNOU  
Franceville/Gabon

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Paul-Marie Ngondjout, était récemment présent lors des audiences solennelles d'installation de magistrats et de prestation de serment des greffiers nommés et nouvellement affectés lors du dernier Conseil supérieur de la magistrature. C'était au Palais de justice de Franceville. Ces audiences, après la longue absence des magistrats pour fait de grève, ont marqué la reprise des activités pour le compte de l'année judiciaire 2023-2024 dans les deux juridictions. À la Cour

d'appel judiciaire, le nouveau procureur général Bertin Metoma, et la nouvelle présidente de la Cour, Frédérique Ndombi Bitar, ont été installés. Le premier président de la Cour des comptes, investi de ses pouvoirs, a dirigé l'audience. Quant au procureur général, représentant le ministère public, il a fait ses réquisitions. Dans un second temps, c'est le tribunal de première instance de Franceville, présidé par Aurélia Otha Nkoure, qui a procédé à l'installation de quatre juges au siège et de deux substituts du procureur au parquet. Puis s'en est suivie la prestation de serment de huit greffiers, dont quatre au siège, et le reste au

secrétariat de parquet.

Dans ses réquisitions, le procureur de la République près ledit tribunal, Euphrasie Ayemingui, a souligné la fierté et l'honneur du Palais de justice de recevoir le garde des Sceaux. " Votre présence témoigne de l'importance que les très hautes autorités accordent à notre institution ", a-t-elle fait savoir. Non sans inviter les impétrants à offrir aux populations un service public plus performant, transparent et professionnel.

" Soyez en permanence justes, dites le droit sous le contrôle de la vérité, toute la vérité et rien que la vérité... ", a martelé Euphrasie Ayemingui.

## Port-Gentil/Noël : "Mettons notre espoir dans le Seigneur !"

Jean-Paulin ALLOGO  
Port-Gentil/Gabon

À l'instar des chrétiens catholiques du monde entier qui ont célébré lundi, la solennité de Noël qui marque, selon la Bible, la naissance de Jésus-Christ, ceux de la communauté de la paroisse Sainte-Thérèse ont commémoré la venue de celui qui devait purifier le péché à ceux qui placent leur foi en lui. La messe y relative était dite par le curé de la paroisse, l'abbé Azarias Karemera, au son des chorales commises pour entretenir l'animation. Dans la liturgie, la lecture était tirée du livre du prophète Isaïe, chapitre 52, versets 7 à 10. "Comme un messager qui vient annoncer la paix, le fils de Dieu est né pour proclamer



Photo : Jean Paulin Allogo

L'abbé Azarias Karemera et les fidèles au sortir de la célébration de Noël.

justement la paix. Jésus-Christ a choisi la croix pour pardonner, il s'est livré, il s'est oublié pour sauver l'humanité. Et c'est lui qui va l'écouter aura la joie, il aura la vie. Car il est la parole, il est la vérité, parce que c'est par lui que tout a été créé. Le Christ nous a donné l'amour, ainsi que la grâce en surabondance. Mettons notre espoir dans le Seigneur", a re-

commandé le célébrant dans son homélie.

Pour la religion chrétienne, la fête de Noël n'existait pas. Ce n'est qu'à partir de IIe siècle que l'église recherche la date précise de la naissance de Jésus-Christ. La date du 25 décembre fut fixée vers l'année 300 par Rome, afin de christianiser les rites issus de la culture populaire.